



Les Officiales

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Huissiers n°128 septembre 2021

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 9 septembre 2021. Elle avait 6 points à l'ordre du jour, seuls 3 points ont été traité, l'intervention de Malakoff Humanis sur les frais de santé, la CARCO sur l'AFC et les salaires.

- **Intervention de Malakoff Humanis sur les résultats annuels frais de santé 2020 :**

Les faits marquants pour 2020 sont l'intégration de la contribution COVID dans les comptes de résultats de 2020, il s'agit d'une contribution exceptionnelle de 3,90% à la prise en charge des dépenses liées à la gestion de l'épidémie de Covid 19. M H confirme que le montant de cette contribution est imputé sur les charges de prestations dans les comptes sur la survenance 2020, en aucun cas, la contribution n'est intégrée aux tarifs des contrats souscrits au 1^{er} janvier 2021.

Les éléments démographiques tous régimes actifs et accueils : on compte 5279 personnes couvertes dont 2441 femmes et 1043 hommes avec un âge moyen de 43 ans.

Les statistiques médicales : l'hospitalisation représente 18% des dépenses, les consultations et visites :17%, les frais médicaux de ville :19%, le dentaire : 15%, la pharmacie : 14% et l'optique :12%.

Le taux de couverture global est de 88%.

Le solde du compte DES (degré élevé de solidarité) s'élève à 82 957 Euros et celui du Fonds Social à 16 980 Euros.

La CGT souhaite savoir si l'impact du 100% santé a joué sur le résultat des comptes notamment en optique et si une analyse de l'impact des réseaux de soins peut être menée ? La CGT a aussi rappelé que le fonds du DES doit être utilisé pour des actions de prévention individuelles ou collectives et qu'il faut donc que la commission propose à nouveau de nouvelles action de prévention pour 2021.

- **Intervention de la CARCO sur l'AFC :** le directeur général de la Caisse a présenté l'évolution du fonds AFC depuis 2016, sur les 6 derniers exercices comptables, on observe une diminution du fonds AFC de moitié et il risque de se dégrader d'ici le 31/12 2021. Les raisons de la dégradation du fonds proviennent des cotisations restant à percevoir entre septembre et décembre 2021 d'environ 1,38 M€ et les prestations futures d'AFC à payer pour septembre à décembre 2021 estimées à 1,36 M€. Les projections entre septembre et décembre 2021 sur les demandes d'AFC (environ 550 salariés actifs ont plus de 62 ans et risquent de réclamer leur AFC) ce qui représente un montant moyen de 25K€.Le solde du fonds sera inférieur de 2,15 M€ au 31 /12/2021.
- **Négociations salaires 2021 :** ce point peut se résumer à : **Anne ma sœur Anne ne vois-tu rien venir ?** le collègue employeurs a encore pleuré sur son sort, la CGT a indiqué que la dernière augmentation des minimas de salaires date de novembre 2019 et que les salariés ont leur pouvoir d'achat qui s'amenuise. La CGT a aussi précisé que les salariés en activité partielle depuis 18 mois, perdent 300 à 400 euros par mois avec une inflation à + 1,20%, les prix de l'énergie qui ont flambé de +2,20% et les prix alimentaires sont en hausse de + de 0,90%. Le patronat doit revenir avec une proposition avant la fin de l'année. **L'espoir fait vivre !**

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Huissiers »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes